



L'an deux mil vingt deux, le mercredi 25 mai à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD, Anne BOUDES, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Xavier VERGNES.

Absents excusés : Camille COMIN, Benoît BELTRA, Marie-Odile ANTIGNAC, André VEYRAT, Audrey PREGET, Patrice COSTE.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

Logiciel Ma Commune :

La Communauté de Communes nous propose d'adhérer au logiciel Ma Com'Une pour nous permettre de communiquer plus facilement sur les finances de la commune. Le coût annuel est de 240€ à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Terrain des Moulins et terrain du Pradas :

Suite à la vente du terrain des Moulins, Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'il convient de débarrasser le terrain des différents matériaux qui s'y trouve, notamment une cuve qui sera vendue à Cros TP pour la somme de 600 €.

La promesse de vente va être signée auprès de l'office notarial d'Aniane chez Maître Juzon au prix de 155 000 €.

Madame Fabregat a proposé à la mairie l'achat d'un terrain de 10 500m² situé au Pradas pour la somme de 5000 €. Cet achat sera réalisé durant l'été 2022, également chez Maître Juzon.

Le conseil donne tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation de ces deux ventes.

Point festivités :

La représentation de la pièces de théâtre « 8 femmes » a connu un très vif succès.

Pour rappel, le 4 juin la pièce « 12 hommes en colère » sera jouée à la salle des fêtes à 20h30.

La Communauté de Communes avait prévu une sortie à Saint Bauzille « A la découverte des plantes sauvages ». Malgré quelques personnes intéressées, la personne qui devait animer cette sortie n'est pas venue.

Le banquet des retrouvailles du 8 mai et le concert symphonique Osadoc du 6 mai ont été très appréciés par les personnes participantes.

Le salon des vins de l'Association des Parents d'Elèves et le vide grenier ont également connu un grand succès.

Le 11 juin nous organiserons en partenariat avec la CCVH le salon des vins Vinissime à Saint Bauzille pour remettre les prix sélectionnés au concours des vins de la Vallée de l'Hérault.

Le 21 juin aura lieu la fête de la musique, Thierry Tourrette commencera l'animation, suivi de l'Atelier de Musique Moderne, le Chœur de la Sylve fera également une petite représentation.

Une macaronnade sera prévue sur réservation pour l'occasion.

Le repas du 13 juillet, le marché au terroir du 26 juillet et la fête des vendanges sont en cours de préparation par la commission animation.

Point travaux :

Le projet de construction du hangar municipal est en cours. Le permis de construire vient de nous être accordé. Nous examinons actuellement les différents devis de gros œuvre (maçonnerie, couverture, menuiserie...).

Suite au trafic important des véhicules rue de l'Aurelle, une remise à niveau des plaques et regards d'égout doit être réalisé. Un devis a été établi pour 6 000 € TTC.

Le revêtement en enrobé devant l'église et plan du Château vont avoir lieu à partir du 20 juin.

Pour ce qui est de la régularisation des terrains de retrocession à la commune, nous avons contacté Hérault Ingénierie afin de bénéficier de leurs services, ce qui nous permettra de faciliter la procédure et pouvoir faire directement un acte administratif.

Point SIVU :

Le nombre d'élèves augmentant, nous devons prévoir la location d'un algéco si l'ouverture d'une 6^{ème} classe est nécessaire en attendant de réaliser des travaux d'extension.

L'école a reçu une distinction (école européenne). Le conseil salue l'engagement des enseignants pour avoir obtenu cette récompense. Nous sommes la seule école de l'académie à obtenir cette distinction.

Une allocation nous sera allouée pendant 3 ans pour permettre aux élèves l'apprentissage de langues étrangères.

Point EHPAD :

Aucun cas de Covid n'est à déplorer parmi les résidents. Un des cuisiniers étant en congé maladie, nous avons dû trouver une solution de remplacement jusqu'à fin juin.

Un dossier de subvention a été déposé auprès du Département pour les travaux des 2 chambres (ancien appartement des sœurs).

Projet MARPA : La convention de partenariat avec la MSA va être signée le 14 juin à Gignac et le premier Copil avec les partenaires du projet (MSA, Département, Région, CARSAT, CAF, Pays Cœur d'Hérault et CCVH) se tiendra le 28 juin prochain.

Santé communale :

La réunion publique de lancement a eu lieu le 31 mai 2022. Les personnes intéressées par la souscription d'une mutuelle auprès d'AXA pourront contacter le chargé de mission du secteur.

Questions diverses :

Une réunion publique aura lieu le jeudi 23 juin à 18h à la salle des fêtes pour aborder les différents sujets communaux et faire le point sur les deux ans passés.

La débroussailleuse a été remplacée car le matériel était très usé et les réparations devenaient trop coûteuses.

Nous prévoyons également l'achat d'un écran de projection.

Nous envisageons l'implantation d'un nouveau point de collecte de tri des déchets, probablement sur le terrain des Camps Barrats. Ce projet est à l'étude.

La séance a été levée à 20h.

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Anne BOUDES